



# LE TAGÈTE

Hors série n° 37, 2014

Marcel JB Tardif

Plante herbacée cultivée pour ses fleurs ornementales jaunes ou orangées à senteur poivrée, appelée communément oeillet.

## DÉLOCALISER L'EMPLOI

Les entreprises privées, depuis vingt ans, ont délocalisé l'activité industrielle, sous le prétexte d'abaisser radicalement leurs coûts de production et ainsi relever leur niveau de compétitivité à l'échelle mondiale. Les données du relèvement de la concurrence, par ce truchement, restent encore à venir. De fait, il est une kyrielle d'autres incidences sur le revenu des entreprises non couvertes par la réduction des salaires inhérente au déplacement de l'activité en question. Des coûts de formation de la main-d'oeuvre étrangère, du transport et de l'assurance des biens désormais importés, comme des charges liées à l'éloignement des sites d'approvisionnement, existent, qui ne sont pas décomptés dans les bilans de 'relocalisation' (s'il en est) de la production industrielle. Bien évidemment, les entreprises n'incluront jamais, dans leur comptabilité de délocalisation, les économies sur la fiscalité et sur la réglementation dont les gouvernements hôtes leur auront permis de tirer un *'fier'* avantage.

En 1995, une enquête menée auprès des grandes entreprises américaines, a permis d'établir que 86 pourcents d'entre elles avaient déplacé une partie de leur activité à l'étranger. En 1992, seulement 58 pourcents avait admis l'avoir fait. En somme, plus les années passaient, plus le mouvement de délocalisation s'accroissait, au profit des pays en développement et au détriment constant des pays développés. La politique du *'cut, cut, chop, chop'* allait bon train, sans que ne s'émeuvent les gouvernements des pays occidentaux les plus touchés par cette quête insoutenable de relèvement de la compétitivité des entreprises nationales.

Au départ, seuls les emplois de première ligne étaient directement touchés par ces déplacements massifs de la main-d'oeuvre. Mais avec le temps, les entreprises ont vite réalisé que la production ne pouvait être indéfiniment coupée de la recherche et du marketing. La délocalisation s'est mise à remonter les échelons dans la hiérarchie du travail, et seuls les hauts, très hauts, dirigeants sont demeurés en place... au chaud dans leur pays d'origine. Après tout, à quoi bon s'expatrier en terre ingrate, et donner dans l'infortune sociale, quand on peut continuer à tirer le maximum d'un milieu privilégié, et profiter ainsi d'une situation politico-économico-sociale des plus évoluées. Économiser, oui; délirer, non.

Le malheur, c'est que la délocalisation n'a pas affecté que l'emploi, même si celui-ci a payé cher les décisions sans coeur des dirigeants d'entreprise. La société civile en a payé le prix fort, en termes de manque à gagner sur les institutions à la source même de la croissance économique dont les dites entreprises avaient profité pour établir leur base de croissance au départ. Moins les salaires pullulaient sur le territoire national, moins les entrées fiscales n'augmentaient pour soutenir l'éducation et la santé. Le tissu social se détériorait à raison des déplacements de l'activité industrielle, et le développement social se dégradant la croissance économique incidente diminuait comme perspective de maintien du niveau de vie. De fait, on ne peut produire de la croissance économique additionnelle, dans un espace de vie sociale qui se dégrade. Mais le profit n'a pas d'odeur, au nez des dirigeants d'entreprise. Ceux-là n'ont de sens, qu'à raison de leur appétence du profit. Sentez-le ! Eux, il en empestent l'espace social.